



**Pôle
arts
visuels
Pays
de la Loire**

BULLETIN D'ADHESION 2019

salarié

Je souhaite apporter mon soutien à l'action menée par **le Pôle arts visuels** en devenant membre de l'association. Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve. J'indique ci-dessous mes coordonnées, ainsi que le mode d'adhésion que je choisis.

Je déclare être un acteur professionnel du secteur des arts visuels : mon activité va bien au-delà du loisir, de la simple détente ; elle constitue même l'activité la plus importante à mes yeux (même si je n'en retire pas ou peu de rémunérations). En vertu de l'article 5.2 des statuts, ont vocation à devenir membre actif de l'association en tant que personnes physiques : les artistes ; les critiques d'art ; les commissaires d'exposition ; les conférenciers ; les historiens de l'art ; les chercheurs ; les développeurs d'artistes ; les régisseurs ; les assistants d'artiste ; les agents de production ; les enseignants, professeurs, intervenants en arts plastiques ; les commissaires-priseurs ; les collectionneurs ; les mécènes ; les médiateurs ; les éducateurs artistique ; les éditeurs d'art ; les formateurs ou tout autre professionnel œuvrant dans le champ des arts visuels.

IDENTITÉ

Mr Mme

PRÉNOM : _____ NOM : _____

ANNÉE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ PORTABLE : _____

EMAIL : _____ SITE WEB : _____

ACTIVITÉ

STRUCTURE : _____

FONCTION EXERCEE AU SEIN DE LA STRUCTURE : _____

DEPUIS LE : _____

Pour compléter cette fiche d'inscription nous vous demandons de joindre un CV

COLLÈGE D'ADHÉSION

Pour favoriser une représentation de tous les acteurs et encourager le débat et la concertation, l'adhérent(e) est invité(e) à s'identifier dans un collège (**un seul choix possible**). Merci de cocher ou d'entourer le collège de votre choix.

FORMATION

ex : enseignants, responsable pédagogique, historiens de l'art, formateurs, chercheurs... (structures = écoles supérieures d'art, universités, organismes de formation professionnelle)

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ex : artistes intervenants, médiateurs, etc. (structures = écoles municipales d'art, association d'éducation artistique, ateliers d'artiste...)

CRÉATION

artistes

PRODUCTION

ex : ateliers d'artistes, régie, assistants d'artistes, agents d'artistes, chargé de production, résidence d'artiste...

ÉDITION

ex : éditeurs, critiques d'art, chargée de diffusion, secrétaire d'édition...

DIFFUSION

ex : commissaire d'exposition, directeur artistique, resp. communication... (structures = lieux d'exposition)

COLLECTION

ex : conservateurs, restaurateurs, directeurs artistique, etc. (structures = musées, FRAC, artothèques)

ART PUBLIC

ex : responsables des dispositifs publics (commande publique, 1%), intermédiaires (ex : action Nouveaux commanditaires)

MARCHÉ DE L'ART

ex : galeristes, responsables foires, fondations (structures = fondations, foires, galeries d'art...)

ADMINISTRATION ET JURIDIQUE

ex : avocat, juriste, administrateurs, formateurs...

ACCOMPAGNEMENT

ex : chargé d'accompagnement des artistes (structures de conseils, orientation, information)...

RECHERCHE

ex : chercheurs, universitaires, artistes...

COTISATION

Merci de cocher le montant correspondant :

Je souhaite adhérer au Pôle arts visuels pour 10 € 20 € 30 €

Je souhaite devenir membre bienfaiteur du Pôle arts visuels pour 45 € ou plus.

Je joins un chèque à l'ordre du Pôle arts visuels Pays de la Loire d'un montant de _____ €

ou

Je procède à un virement bancaire au Pôle arts visuels Pays de la Loire d'un montant de _____ €

(N'oubliez-pas d'indiquer votre nom lors du virement)

Domiciliation bancaire

BANQUE : 10278 GUICHET : 36176 COMPTE : 00011782301 CLE : 37

IBAN : FR76 1027 8361 7600 0117 8230 137 BIC : CMCIFR2A

A

Le / /

Signature